

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du 31 mai 2010

N°3

ECOLE PRIMAIRE SAINT EXUPERY

LE VILLAGE

38780 OYTIER SAINT OBLAS

PRESENTS :

Mairie : Monsieur Porretta et Madame Landy

Enseignants : Madame Lorin présidente du conseil d'école : directrice CM1

Madame Manecy : adjointe CE2

Madame Marcoux : adjointe CE1

Madame Fabron : adjointe CP

Mademoiselle Bojarski : adjointe MS/GS

Madame Bonnot : adjointe PS/MS

Madame Eperdussin : adjointe CM2

Parents : Madame Pierre (groupement de parents)

Madame Monfray (groupement de parents)

Monsieur Do Vale (groupement de parents)

Madame Charnay (FCPE)

Madame Boglaenko (FCPE)

Madame Sarge (FCPE)

Madame Aumonier (FCPE)

DDEN : Monsieur CAPIOD

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S :

Monsieur Grange : Inspecteur de l'Education Nationale

Madame Cretin : adjointe en CM1/CM2 excusée sur deux écoles

Madame

➤ **Validation du précédent conseil d'école**

Madame Lorin demande aux membres du Conseil d'école si une personne aurait une remarque concernant le précédent procès verbal.

Ce n'est pas le cas le procès verbal est donc validé.

➤ **Visite du chantier de construction et de rénovation de l'école**

M. Porretta guide l'ensemble de l'équipe pédagogique et des parents d'élèves au sein du chantier de construction et de rénovation. Tous se projettent déjà dans ces nouveaux espaces spacieux et lumineux. La partie rénovée devrait être livrée pour une utilisation à la rentrée de septembre tandis que la partie construite pour la Toussaint.

Un projet de peinture dans le couloir des CP/CE1 et dans l'actuelle classe de CE1 devrait être réalisé par des jeunes de 15 à 17 ans.

➤ **Information concernant les effectifs actuels et prévisionnels**

Actuellement, l'école compte 170 élèves, c'est 5 de plus par rapport à septembre 2009 ;

au cours de l'année il y a eu 9 inscriptions et 4 radiations du fait de séparations ou de déménagements.

Pour l'an prochain, les chiffres sont en baisse avec 23 départs dont 22 en 6° et 20 arrivées prévues dont 14 PS. On devrait donc avoir environ 167 élèves. Nous espérons d'autres inscriptions durant l'été mais aussi peu de déménagements.

Nous devrions pouvoir maintenir la 7° classe.

J'invite toutes les familles dont l'enfant est né en 2007 ainsi que celles arrivées récemment sur la commune ou dont l'arrivée est prévue pour le courant de l'année à contacter l'école afin d'inscrire au plus tôt leurs enfants.

L'équipe pédagogique en maternelle comme en élémentaire reste stable.

➤ Evaluations CE1

Les élèves ont passé les évaluations la semaine du 17 au 21 mai 2010 comme tous les écoliers de France.

L'équipe pédagogique corrige collectivement les évaluations et les résultats seront transmis le 3 juin à l'Inspection.

Les modalités d'évaluations sont les mêmes que l'année dernière : juste / faux / absence de réponse, il n'y a pas de place pour une démarche juste mais avec un résultat faux, contrairement aux anciennes évaluations.

Les résultats de chacun des enfants seront transmis et expliqués à chacune des familles lors d'un entretien individuel prévu dans la semaine du 7 au 12 juin. Les résultats du département et de la France sont sur le site de l'Inspection.

➤ garderie municipale

Il y a deux ans l'équipe enseignante avait soulevé la difficulté des retards des parents : retards réguliers et pénibles ou retards exceptionnels liés à des impondérables.

Lors du dernier conseil d'école nous avons fixé la date du samedi 22 mai à 11H00 afin d'évoquer différentes solutions pour la rentrée 2010.

Lors de la réunion M.Porretta, Mme Landy, Mme Gadoud et Mme Lorin ont évoqué leurs difficultés et il a été décidé :

- une baisse significative de la cotisation annuelle (de 30 € à 15 € pour tous)
- une augmentation de la demi-heure de 1,30€ à 1,40 € pour tous.
- La possibilité d'accueillir les enfants dont les parents n'ont pas payé l'adhésion, un accueil non programmé lié à un retard. La facturation sera alors de 2€ la demi-heure.
- Chaque famille aura le choix entre une adhésion ou pas et le tarif sera alors adapté : 1,40€ si la famille a opté pour l'adhésion ou 2€ si la famille a choisi de ne pas prendre d'adhésion.
- Toutes les fiches de renseignements seront photocopiées et transmises à la garderie puisque potentiellement, chaque enfant pourra s'y rendre en cas de retard.
- Cette solution satisfait à la fois la municipalité et l'école ; nous espérons qu'il en sera de même pour les parents.
- Le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

- **Budget mairie :**
- 36 € par enfant pour le fonctionnement
- 800 € pour des livres (achats de deux à trois séries par an, il y a équité pour les différents niveaux : ces achats permettent de renouveler des séries, d'avoir une 2° série à la maison afin d'alléger le poids du cartable, de renouveler les séries du fait de l'évolution des programmes). Ce budget a été augmenté (il était de 762€).
- 3000€ pour le mobilier reporté pour l'équipement de la nouvelle école et 3000€ pour le budget de cette année. Le bureau direction, la salle des maîtres et BCD. mais achat d'un tableau sérigraphie pour les CE1
- 600 € pour les gros jeux en maternelle (des éléments pour une cuisine/ jouets ont été achetés pour les PS/MS)
- 762 € de fonctionnement direction.
- 1 700 € pour les sorties ou classes transplantées, ce budget a été augmenté (il était de 1200€)
- 4220 € voire 5000€ (115 € x 36 semaines + 80 € location piscine) pour l'activité piscine
- Les trajets aller-retour en bus école/gymnase de Septème.
- Une partie du budget non utilisé pour le transport de l'activité piscine du fait des intempéries, fermeture piscine ou autres a été employé pour financer le transport en car lors des sorties au bois de Chapulet et à la sortie au village sportif de l'Isère.
- Le CCAS verse 990€ pour les spectacles de Noël : les cycles 1 et 2 ont pu apprécier un spectacle le vendredi 4 décembre au matin et le cycle 3 le jeudi 3 décembre l'après-midi sur le thème des droits de l'enfant.

➤ **Faire un petit bilan sur l'évolution des sujets traités lors du précédent Conseil (cf procès verbal du 29 novembre 2009):**

- Une visite des bâtiments est prévue le jeudi 17 juin avec les représentants de parents d'élèves, M. Bresson et Mme Lorin.
- L'installation du sèche-mains dans les toilettes
La mairie va faire installer 5 sèche-mains dans les différentes toilettes. Les sèche-mains sont achetés mais se pose le problème de l'installation du fait de l'absence actuelle de prise électrique. Pendant l'été les gros travaux continuent et cela sera l'occasion. Pour la rentrée c'est promis, cela sera fait.
- Il fait très chaud dans les deux salles de classe de maternelle (sol brûlant) et en salle polyvalente.
La mairie est consciente du problème : pendule et/ou sonde défectueuse(s).
- L'aménagement du couloir CP/CE1 avec de nouveaux porte-manteaux a été réalisé, il est à la fois plus esthétique et plus sécuritaire. Les maîtresses remercient la municipalité de ce changement.

➤ **Projet agrandissement et rénovation de l'école :**

- Calendrier : le bâtiment rénové devrait être livré pour septembre ainsi les classes

de CE2 et CM1 seront fonctionnelles ainsi que le bureau direction et la salle des maîtres. Le bâtiment neuf devrait être livré pour la Toussaint, la classe de CM2 devrait déménager à cette date. La salle libre pourrait être équipée d'un tableau interactif au cours de l'année.

- Salle informatique :
 - Elle sera équipée de 14 postes en réseau.
 - L'accès à internet sera défini selon les besoins, avec un accès sécurisé (contrôle parental, anti-virus, pare-feu ...)
 - La salle sera couplée avec la bibliothèque (BCD).
 - La municipalité doit faire une demande pour obtenir un tableau interactif et devrait également, fournir un vidéo projecteur.
 - Une formation destinée à l'usage informatique (utilisation du tableau interactif, internet...), a été demandé par les enseignants à l'Education Nationale.

➤ **Sortie classe transplantée dans le Doubs: bilan et remerciements**

Le coût de la classe transplantée a été ramené de 250€ à 150€ grâce aux différentes actions et aides des différents partenaires.

Mme Manecy et Mme Fabron remercient les différents partenaires ainsi que les parents d'élèves qui ont accompagné .

Les enfants sont revenus avec plein de souvenirs et de nouvelles compétences. Ensemble, ils ont appris la vie collective et on les retrouve plus sûr d'eux, plus complices, plus unis.

Nous avons vécu 5 jours très riches en apprentissages, émotions et plaisirs, ils ont grandi, se sont surpassés et ont découvert d'autres domaines d'activités (poney, spéléologie et la vie collective ; aujourd'hui, les CE2 ont reçu leur journal de bord, et très prochainement les CP. C'est un formidable souvenir.

Pour clôturer agréablement ce projet, parents et enfants seront conviés à une exposition photos.

Le groupement de parents remercie également Mme Manecy et Mme Fabron, les parents accompagnateurs et les AVS pour leur investissement et pour avoir mené à bien ce projet.

Le prochain Conseil d'École est fixé au lundi 8 novembre 2010 à 19H00 A CONFIRMER.

Les parents transmettront les points qu'ils souhaitent aborder pour le jeudi 21 octobre 2010.

A Oytier Saint Oblas, le 31 mai 2010

Madame LORIN, directrice

Monsieur Do Vale, Secrétaire